



## La mare aux canards

Peut-on s'imaginer lorsque l'on se promène au bord de l'eau contemplant les oiseaux, que la Mare à Goriaux n'existait pas il y a un siècle ? C'est en 1916, soit une dizaine d'années après l'ouverture de la fosse Arenberg, qu'apparaissent, à cause des affaissements miniers, trois petits étangs Bassy, Aubry et Mare à Goriaux, réunis en 1930



Vipérine, terril.



Le bouleau colonise le terril.

pour former l'actuelle mare. La richesse du site réside dans la succession de milieux naturels, de l'eau libre riche en minéraux et plantes aquatiques à la forêt en passant par les roselières constituant un lieu de résidence idéal pour quantité d'oiseaux. En 1968, y fut créée une réserve ornithologique et depuis cette date, plus de 300 espèces d'oiseaux y ont été observées. Tous les groupes d'oiseaux sont représentés : ceux définitivement installés ; ceux qui y font une halte dans leur migration et ceux qui viennent hiverner. Parmi les espèces les plus remarquables, on retiendra le Balbuzard pêcheur, ce rapace de 1,50 m d'envergure, le Grèbe huppé et quantité de canards de surface et plongeurs. Loin de lui faire de l'ombre, le terril plat voisin de la Mare à Goriaux, présente lui aussi un grand intérêt écologique. Depuis quelques an-

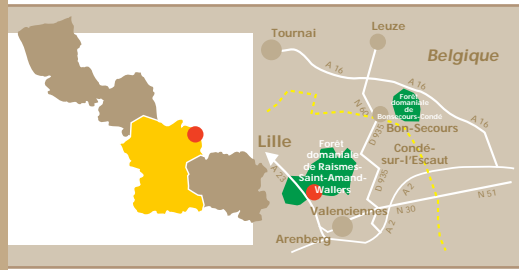
nées, une végétation pionnière part à sa conquête, attirant à nouveau une faune originale d'oiseaux et d'insectes ; une affaire à suivre donc... Mais pour préserver cette diversité écologique et favoriser son développement, la mare en elle-même, soit 112 ha, son pourtour et le terril, sont depuis 1982, classés en Réserve biologique domaniale, gérée par l'Office National des Forêts.



Grèbe huppé.

# à PIED dans le NORD

## Hainaut



Toutes les informations pratiques mentionnées couvrent un périmètre de 10 km autour du circuit.

### Activités et curiosités

**Bouchain :** Croisières fluviales (03.27.25.34.37 ou 06.80.20.07.10) ; musée de la Tour d'Ostrevant (03.27.35.73.97).

**Marchiennes :** Musée d'Histoire locale en saison (03.27.99.21.95 ou 06.73.69.48.55)

**Raismes :** Maison de la forêt - Site du terril Sabatier en saison (03.27.36.72.72), base de loisirs (03.27.14.94.00), mare à goriaux (réserve ornithologique) (06.88.42.28.85).

**Rieulay :** Maison du Terril, base de loisirs en saison (03.27.86.03.64).

**Saint-Amand-les-Eaux :** La Tour Abbatiale, Musée de la Faïence (03.27.22.24.55).

**Valenciennes :** Musée des Beaux-Arts (03.27.22.57.20) ; visites guidées thématiques de la ville en saison (03.27.46.22.99).

**Walleris-Arenberg :** Visite du carreau de fosse sur rendez-vous, Association des amis de Germinal (03.27.35.61.61).

### Manifestations annuelles

**Aniche :** Fête folklorique du Géant Kopierre en juin (03.27.99.91.11).

**Bellaing :** Les Médie Val en septembre (03.27.24.09.09).

**Denain :** Carnaval en avril (03.27.23.59.59).

**Marchiennes :** « Les Cucurbitades » en octobre (03.27.90.58.54).

### Renseignements complémentaires

Comité Départemental du Tourisme  
6, rue Gauthier de Châtillon - BP 1232 - 59013 LILLE Cedex 03.20.57.59.59  
Retrouvez toute l'information touristique sur le site du CDT : [www.cdt-nord.fr](http://www.cdt-nord.fr) où cette fiche de randonnée est également consultable et téléchargeable gratuitement.



Histoires Abbatiales et Patrimoine Minier

## Hainaut



# N° 11

## Circuit de la Mare à Goriaux (6,5 km - 2 h 10)



Mare à Goriaux.

**Randonnée Pédestre**  
**Circuit de la Mare à Goriaux : 6,5 km**  
Durée : 2 h 10  
Départ : Arenberg, forêt domaniale de Raismes-Saint-Amand-Wallers : Drève des Boules d'Hérin  
Balisage jaune  
Carte IGN : 2605 Ouest



Promenade sur le terril plat, mare à Goriaux.

**L'avis du randonneur :**  
*Circuit familial qui parcourt des milieux naturels diversifiés : terril plat aux pentes glissantes, étang d'affaissement minier classé en réserve ornithologique, forêt domaniale de Raismes-Saint-Amand-Wallers. La faune et la flore sont riches et variées. Faites preuve de discrétion au sein de ce site remarquable et n'oubliez pas votre paire de jumelles et votre guide de botanique.*

Rédactrice : Aline Ackx - Création : Penez Edition - Lille

Credit Photos : 2, 4 : P. Houzé, 1, 3 : P. Cheuva, 5 : T. Tancrez



# Circuit de la Mare à Goriaux

(6,5 km - 2 h 10)

Départ : Arenberg, forêt domaniale de Raismes-Saint-Amand-Wallers : Drève des Boules d'Hérin.

**1** Empruntez la drève des Boules d'Hérin – le mytique pavé d'Arenberg de la course cycliste Paris-Roubaix – sur 1 km.

**2** Au carrefour, tournez à droite sur la drève de Wallers. Au printemps, des milliers de petites grenouilles nouvellement nées – qui ont quitté le lieu de ponte de leurs parents dans la mare à Goriaux et les dépressions humides voisines et repartent en forêt – traversent cette drève. Allez tout droit sur 2 km ; en chemin, coupez une large allée et poursuivez tout droit.

**3** Au bout de la drève, dirigez-vous à droite et longez un moment l'échangeur autoroutier puis obliquez à droite pour longer la mare à Goriaux (chemin asphalté). C'est la profondeur d'eau qui régit la répartition des végétaux autour de l'étang. Ils sont disposés en couronne et constituent des ceintures de végétation, chacune étant habitée par une avifaune caractéristique. C'est l'intérêt de la Mare à Goriaux qui est devenue un des sites les plus remarquables de notre département, avec les étangs et les roselières de Chabaud Latour et les bassins

de Thumeries, pour l'observation des oiseaux. La succession des milieux va de l'eau libre à la forêt, avec des zones dégagées aux plantes flottantes, des plages de boue, des roselières, des roselières boisées et la forêt. De 1968 à 1980, plus de 190 espèces d'oiseaux ont été observées. C'est en hiver que la réserve, située sur les axes migratoires, joue pleinement son rôle en accueillant des milliers de canards.

**4** En arrivant au pied du terril, montez sur 100 m, passez successivement à deux panoramas – « mare à Goriaux » et « site minier d'Arenberg ». Au panorama du site minier, descendez vers le parking.

**5** Au parking, prenez à droite et serpez à travers les arbres sur environ 1,3 km. Bien suivre le balisage. Prenez de nouveau à gauche la drève pavée d'Arenberg et rejoignez le parking de départ.

Avertissement :

Entre les points **2** et **3**, l'itinéraire sera dévié en 2004 afin d'assurer la sécurité des promeneurs. Des chênes rouges devenus âgés présentent en effet un caractère dangereux lors de vent fort (chute éventuelle de branches). Un nouveau balisage sera alors réalisé, qui ne correspondra plus à la description.

## Suivez le guide !

Des flèches, des bornes de jalonnement ou des marques de peinture sont disposées le long du circuit.



Echelle : 0 250 500 m



- Ne quittez pas les sentiers balisés et respectez le travail des gestionnaires des sites, des agriculteurs et des forestiers.
- Protégez la faune, la flore et l'environnement ; emportez vos débris.
- Respectez la signalisation et les aménagements en bordure de circuit.
- Dans le cas de modifications des itinéraires (améliorations, déviations pour causes de travaux...) suivez le nouveau balisage qui ne correspond plus alors à la description.
- Pour signaler un défaut (fléchage, difficulté, anomalie) ou suggérer une amélioration (circuit ou dépliant), contactez le CONSEIL GÉNÉRAL DU NORD, Direction du Sport, du Tourisme et des Espaces Naturels, Hôtel du Département - 59047 LILLE CEDEX (03.20.63.53.89) [pdipr@cg59.fr](mailto:pdipr@cg59.fr)